

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATIONS 2023

MODE DE PAIEMENT:

Espèces, CB, chèque, chèques vacances et virement bancaire.

OUVERTURE: Le camping est ouvert du 01 avril au 23 septembre 2023.

ACCUEIL: Nos locations s'effectuent du samedi au samedi en haute saison ; en basse saison, la location peut se faire à la nuitée avec une arrivée possible en semaine.

Pour les emplacements camping/caravanning, la location se fait à la nuitée.

SÉJOUR RETARDE: Tout retard de plus d'une journée devra être signalé par écrit.

En l'absence d'écrit, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte et/ou le solde reste acquis au camping. Si le camping n'arrive pas à relouer, le solde du séjour (si celui-ci n'est pas soldé) est entièrement dû par la famille qui a annulé et/ou qui ne s'est pas présentée.

DÉPART ANTICIPÉ: Dans le cas d'un départ anticipé, aucun remboursement ni déduction ne seront consentis.

LE SÉJOUR DOIT ÊTRE SOLDÉ POUR VOTRE ARRIVÉE

ANNULATION AVANT L'ARRIVÉE DANS LES LIEUX :

L'acompte reste acquis au propriétaire sauf si ce dernier arrive à relouer aux mêmes dates.

Le propriétaire pourra également demander tout ou partie du solde du montant du séjour, selon les conditions suivantes :

- si l'annulation intervient **moins de 30 jours** avant la date prévue d'entrée dans les lieux : **50 % du solde**

- si l'annulation intervient **moins de 15 jours** avant la date prévue d'entrée dans les lieux : **75 % du solde**

- si l'annulation intervient **moins de 7 jours** avant la date prévue d'entrée dans les lieux : **100 % du solde**

COVID-19 : en cas de confinement ou d'interdiction de déplacement entre régions décrété par l'État, un report du séjour sera possible pendant 18 mois ; les sommes versées valant avoir au prochain séjour.

LOCATION DE MOBILE-HOME / CAMPING-CARAVANING:

L'installation sur l'emplacement, attribué par le gestionnaire, ne pourra se faire qu'après avoir réglé le montant du séjour.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE:

Les animaux **sont tolérés (max 2), ils doivent être tenus en laisse et vaccinés.** Le propriétaire doit fournir le carnet de vaccination. Les promenades se font à l'extérieur du camping. **Il est obligatoire de ramasser les excréments à l'intérieur et dans l'impasse du camping.**

Ils ne doivent pas être laissés seuls dans la caravane/tente ou mobile-home (en plein été il fait +/- 40 degrés dans les habitations).

Les chiens de Tère et 2ème catégories sont interdits ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnies).

RÈGLEMENT DES SÉJOURS:

A) EN MOBILE-HOME:

ACOMPTÉ: Un fois l'option posée, un acompte vous sera demandé. L'option est valable 15 jours, sans confirmation, l'offre devient caduque et l'équipement est remis en location.

B) EN CAMPING - CARAVANING:

ACOMPTÉ: Votre réservation est confirmée à réception de l'acompte égal à 30% du séjour, dans les quinze jours suivant la proposition. Passé ce délai, l'offre devient

caduque, l'emplacement est remis en location.

SOLDE: Le règlement se fait le jour de votre arrivée.

BADGE : A votre arrivée, le badge d'accès aux barrières vous sera remis ; une caution de 30€ vous sera demandée (chèque ou empreinte CB). En cas de perte ou dégradation, il vous sera facturé 30€.

Ne pas stocker les badges près des téléphones portables, cela les détruit.
LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE CHANGER L'EMPLACEMENT ATTRIBUÉ AFIN D'OPTIMISER SON PLANNING

SÉJOURS CAMPING - CARAVANING:

ARRIVÉE: Les emplacements sont disponibles à partir de **14h00**.

DÉPART: Les emplacements doivent être libérés impérativement à **11h45**.

SÉJOURS MOBILE-HOME:

ARRIVÉE: La remise des clés se fait entre **15h00 et 19h30** après dépôt des cautions.

DÉPART: Merci de passer à l'accueil prendre rendez-vous pour l'inventaire sortant **3 jours avant votre départ**.

Nous définirons ensemble un horaire entre 8h00 et 11h45 au plus tard, et nos collègues de l'entretien viendront contrôler la location avec vous.

Si tout est conforme, notre collègue vous remettra une feuille pour confirmer que tout va bien ; vous pourrez alors venir récupérer vos cautions.

ATTENTION:
En cas de départ en dehors des périodes d'inventaires, les chèques de cautions ou empreintes CB seront détruits après vérification de l'état du mobile-home. Notre tarif comprend l'électricité, l'eau, le gaz, le stationnement pour une voiture, l'animation et l'accès à la piscine.

Le nombre d'usagers (bébé compris) ne peut pas dépasser la capacité d'accueil de l'équipement soit:

MOBILE-HOME 4 places = 4 Personnes maxi.

MOBILE-HOME 6 places = 6 Personnes maxi.

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement ou la location allouée: toute infraction à cette règle donnera droit à la direction de résilier la réservation et d'exclure immédiatement du site les personnes non autorisées. Dans le cas d'une telle résiliation, les personnes ne pourront prétendre à aucune indemnité.

ASSURANCE : il appartient au locataire de s'assurer.
Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie...

FACTURATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Frais de réservation: 15,00 €

Achat alèses **OBLIGATOIRE:** 4,00 € l'alèse (maxi. 5 lits)

Nettoyage si nécessaire du mobile-home: 80€

Taxes de séjour pour les personnes à partir de 18 ans: selon taxe en vigueur

EQUIPEMENT MOBILE-HOME:

- Les couvertures et oreillers (selon nombre de couchage)...

- La vaisselle, le four micro-onde, la cafetière, le frigo et gazinière... (voir feuille inventaire)

- **Par mesure d'hygiène, des alèses jetables sont vendues**

- **Draps et linge de maison non fournis**

STATIONNEMENT DES VÉHICULES:

(camping et mobile-homes)
Le stationnement du véhicule est obligatoire sur son emplacement

PISCINE : Seul le maillot de bain Européen est autorisé. Short de bain et burkinis interdits, monokini toléré. Le non respect du règlement entraînera l'expulsion.

Conseil : Pour limiter les vols, ne pas prendre des affaires à la piscine

Il est **PROSCRIT** de fumer, de manger et d'entrer habillé sur la plage de la piscine

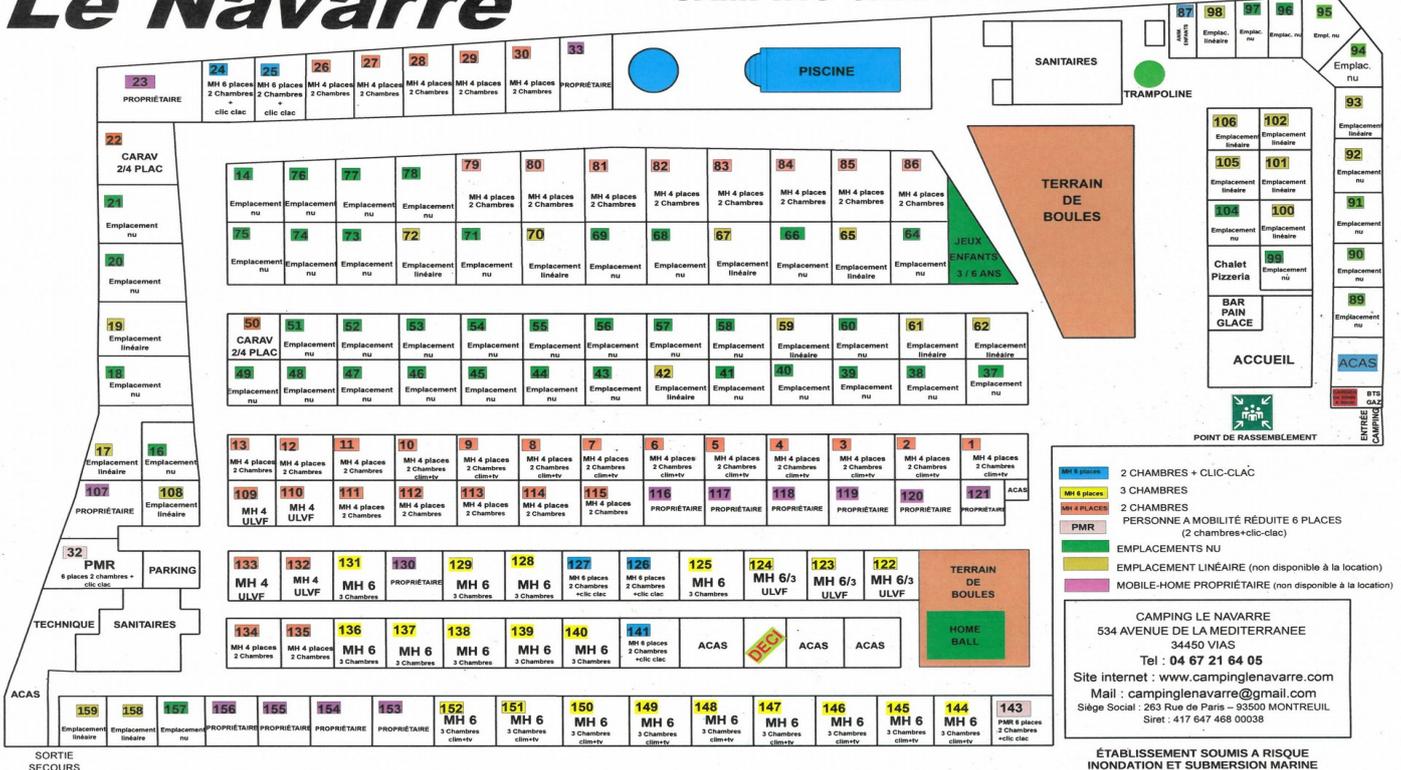
Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

LE NON RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS PEUT ENTRAÎNER L'EXCLUSION DU CAMPING SANS DÉDOMMAGEMENT.

Le Navarre



CAMPING CARAVANING



« Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accueil » « Lu et approuvé » Signature :